



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 43817

Texte de la question

M. Jean-Marie Bockel souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de maintenir et de renforcer les compétences des plans locaux pour l'insertion et l'emploi, qui jouent localement un rôle pilote dans le domaine de l'insertion et de l'emploi avec le succès que l'ensemble des partenaires s'accorde à reconnaître. La mise en place de nouveaux dispositifs dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville, décidée lors du comité interministériel des villes, du 14 décembre 1999, s'accompagnera-t-elle d'une perte de compétences pour les PLIE, au profit des services de l'ANPE qui utiliseraient sous leur autorité les moyens des PLIE et des collectivités ? Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur ce point très sensible.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Bockel](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43817

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1931